



PUBLICATION DES AVIS OFFICIELS DE LA MUNICIPALITE

Le Crieur Public

N°3, du 13 décembre 2021

Mot du Syndic

Chers citoyens, chères citoyennes,

En route depuis le 1^{er} juillet dernier, la législature qui s'ouvre nous conduira pour les cinq années à venir. Votre municipalité est bien consciente que la confiance que vous lui témoignez doit se traduire par des attentes et des prestations.

C'est dans cet esprit que nous travaillons au mieux pour l'intérêt du bien commun. La place de jeux, récemment rénovée, nous confirme par le succès de sa fréquentation du besoin réel que les gens de tout âge et de tout horizon aspirent à se rencontrer et à échanger. Beaucoup d'autres projets ne sauraient être oubliés. Nos classes d'écoles, actuellement fermées, attendent une réaffectation, ainsi que notre vénérable grande salle qui mérite un « coup de jeune » depuis déjà bien longtemps. La proposition de réfection du sol et du chauffage de notre Eglise de Ressudens (propriété de Missy pour $\frac{1}{3}$ et de Grandcour pour $\frac{2}{3}$) est actuellement à l'arrêt. Le projet de remise en état ne saurait attendre encore de nombreuses années et va être réactivé dans les mois à venir. La renaturation de la Petite Glane, qui permettra à l'eau de mieux s'écouler en cas de fortes crues, assurera également une place prépondérante au milieu naturel et à la biodiversité. Plan climat, réfection de notre clocher (peinture), de la Cabane du Foot sont entre autres les objectifs et les préoccupations de la municipalité pour les années à venir. Les tâches sont multiples, les attentes diverses.

C'est dans cet état d'esprit que chacune est chacun est invité à participer à la vie de notre village. Pour garantir un bon fonctionnement dans une commune, l'importance du Conseil Général ne doit pas être sous-estimée. C'est pourquoi,

je fais appel à vous, chers habitants, à vous engager. Un simple appel à notre présidente, Madame Lise Bettex, vous permet de siéger rapidement après une séance d'assermentation. Cette fonction vous autorise à participer au débat public, faire partie de diverses commissions pour étudier les préavis municipaux afin d'établir un rapport, représenter la commune dans les différentes associations (école, épuration, pompiers, etc.). Telles sont les tâches indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie. Merci pour cet engagement citoyen !

Avant de terminer ce message, je remercie mes collègues municipaux et tous les collaborateurs et collaboratrices qui œuvrent pour notre communauté. Nombreux sont ces derniers, qui chacun, par ses compétences spécifiques, amènent le meilleur pour assurer la bonne marche de notre village. Tout n'est pas parfait, ça nous le savons. C'est dans cet esprit que chaque fois que la situation le permet, nous cherchons le chemin qui contribue à une amélioration. Toujours à l'écoute, vos élus sont à disposition pour toutes questions ou propositions.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite à tous, chères citoyennes et chers citoyens de Missy, de belles et heureuses fêtes en famille, entre amis, et une année 2022 pleine de promesses.

Olivier Thévoz, Syndic

Chemins agricoles

Afin de maintenir en bon état nos chemins communaux, nous rappelons aux agriculteurs locataires et propriétaires concernés quelques règles importantes :

- *faucher et entretenir les banquettes
- *nettoyer les chemins dès qu'ils sont souillés
- *permettre à l'eau de s'écouler sur son fonds lorsque le chemin n'est pas équipé de grilles ou autres aménagements

Notre réseau se doit de durer de nombreuses années. Une bonne pratique garantit la longévité de nos ouvrages. Nous vous remercions pour votre contribution et de votre compréhension.

*se référer au règlement communal (à disposition au greffe municipal) sur l'entretien des chemins communaux de 1998, art. 4.

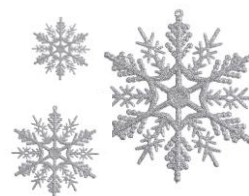
Déblaiement de la neige

Par soucis d'écologie, la Municipalité a décidé de ne pas déblayer et saler systématiquement toutes les routes lors de chutes de neige. Elle se concentrera sur les zones à risque, telles que les chemins en pente, particulièrement ceux arrivant sur la route cantonale en traversée, et les trottoirs bordant cette même route. Bien sûr, en cas de fortes précipitations de neige, un déblayement général est prévu.

La Municipalité rappelle à sa population la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;
- sur les propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir vous conformer à ces directives.



Relève des compteurs d'eau



La Municipalité informe sa population que notre employé communal passera pour relever les compteurs d'eau dans le courant du mois de décembre 2021.

Merci d'avance pour votre accueil.

En cas d'absence, notre employé communal déposera une carte réponse dans votre boîte aux lettres qu'il vous appartiendra de compléter et de retourner à notre administration, selon les instructions mentionnées sur la carte.

Base aérienne de Payerne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Armée suisse
Commandement des Opérations - Forces aériennes

Base aérienne de Payerne

décembre 2021

Enquête auprès de la population des communes riveraines de l'aérodrome

Essai d'horaires modifiés des vols de nuit de la Base Aérienne de Payerne, du lundi 3 janvier au jeudi 13 janvier 2022

Madame, Monsieur,

De manière à répondre au mieux aux préoccupations des riverains de l'aérodrome et de connaître leur avis sur les possibles changements d'horaires des vols de nuit, nous invitons la population des communes concernées à répondre aux questions figurant au verso.

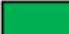



Les Forces aériennes et le commandement de la Base aérienne vous remercient pour votre précieuse contribution.

Horaires actuels, selon règlement d'exploitation

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| 8h30-10:00 | | | | | |
| 10:00-11:50 | | | | | |
| 13:30-15:00 | | | | | |
| 15:00-17:00 | | | | | |
| 18:00-19:30 | | | | | |
| 19:30-22:00 | | | | | |

Horaires d'essai

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| 8h30-10:00 | | | | | |
| 10:00-11:50 | | | | | |
| 13:30-15:00 | | | | | |
| 15:00-17:00 | | | | | |
| 18:00-19:30 | | | | | |
| 19:30-22:00 | | | | | |

| | |
|---|---|
|  | Vols de jour |
|  | Vols de nuits |
|  | Vols d'entraînement QRA |
|  | Réserve vols de nuit, si ils n'ont pas eu lieu le lundi |



Enquête auprès de la population des communes riveraines de l'aérodrome

Essais d'horaires modifiés des vols de nuit de la Base Aérienne de Payerne, du lundi 3 janvier au jeudi 13 janvier 2022

Êtes-vous pour la variante actuelle des vols de nuits ou plutôt favorable aux nouveaux horaires et pourquoi?

Quels sont selon vous les avantages ou les inconvénients de passer aux nouveaux horaires?

Auriez-vous d'autres suggestions afin de diminuer les nuisances sonores tout en garantissant le volume d'entraînement de nos pilotes?

Commune:

Nom et prénom (Facultatif):

E-mail (Facultatif):

➤ Nous vous remercions de nous retourner ce formulaire complété d'ici au 28.01.2022

par courriel à : base-aerienne-Payerne.LW@vtq.admin.ch

ENVOYER

ou par poste à : Cdmr Base aérienne de Payerne
Complexe des Opérations
Aérodrome militaire
1530 Payerne

Conseil général

Le Législatif se réunit 3 à 4 fois par année pour discuter et échanger sur divers thèmes ainsi que sur les préavis municipaux.

Pour 2022, les dates des séances sont les suivantes :

- mardi 15 mars
- mardi 21 juin
- mardi 4 octobre
- mardi 13 décembre

Participez à la vie de notre commune en devenant membre du conseil général.
Pour tous renseignements, Mme Lise Bettex, présidente, tél. 026 667 23 02.

Félicitations à nos octogénaires et nonagénaires en 2022

| | | | | |
|----------|------------|--------------------|------------|--------|
| Madame | Lucienne | Thévoz | 30.06.1927 | 95 ans |
| Madame | Charlotte | Bardet | 16.07.1928 | 94 ans |
| Madame | Germaine | Thévoz | 27.01.1929 | 93 ans |
| Madame | Denise | Quillet | 11.02.1929 | |
| Monsieur | André | Quillet | 15.07.1931 | 91 ans |
| Monsieur | Gérard | Quillet | 22.04.1932 | 90 ans |
| Madame | Nelly | Roulet | 16.03.1933 | 89 ans |
| Madame | Jacqueline | Quillet | 24.10.1933 | |
| Madame | Janine | Riesen | 13.05.1934 | 88 ans |
| Monsieur | Daniel | Thévoz | 06.01.1935 | 87 ans |
| Monsieur | Philippe | Blanc | 20.04.1935 | |
| Madame | Denise | Pantet | 17.06.1935 | |
| Monsieur | Marcel | Blanc | 12.09.1935 | |
| Madame | Louise | Thévoz | 27.05.1936 | 86 ans |
| Madame | Ginette | Costantini | 14.02.1937 | 85 ans |
| Monsieur | Ulrich | Riesen | 09.09.1938 | 84 ans |
| Monsieur | Johann | Hayoz | 13.06.1939 | 83 ans |
| Monsieur | Robert | Roulet | 27.12.1939 | |
| Madame | Denise | Blanc | 16.04.1941 | 81 ans |
| Monsieur | Gilbert | Chardonnens | 24.11.1941 | |
| Monsieur | Michel | Rossel | 05.05.1942 | 80 ans |

Félicitations!

Fermeture de la déchetterie

Durant les fêtes, la déchetterie sera fermée les :

- **Samedi 25 décembre 2021**
- **Samedi 1^{er} janvier 2022**

Merci de votre compréhension.



Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée :

- **du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022**
réouverture le lundi 10 janvier 2022.



La Municipalité souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous et des vôtres !

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



O. Thévoz



La Secrétaire :



Y. Michel

Fenêtres de l'Avent

| | Nom et Prénom | Adresse (Rue et No) |
|----|--------------------------------------|----------------------------|
| 1 | Vanessa Abbé Thévoz | Rte de St-Aubin 33 |
| 2 | Isabel et Jérôme Blanc | Rte de St-Aubin 42 |
| 3 | Libre | |
| 4 | Fabienne et Claude Quillet | Rte de St-Aubin 2 |
| 5 | Verena et Jacques Blanc | Rte des Vernettes 7 |
| 6 | Liset et Patrice Bettex | Rte de St-Aubin 78 |
| 7 | Lisette et André Devanthéry | Rte de St-Aubin 15 |
| 8 | Christelle Iff Thévoz | Rte de St-Aubin 31 |
| 9 | Adam, Ulysse et Elie Karg | Rte de St-Aubin 38 |
| 10 | Gladys, Gaston et Agathe Galliker | Rte de St-Aubin 26 |
| 11 | Bernadette Thévoz | Rte de St-Aubin 46 |
| 12 | Monique et Pascal Quillet | Rte des Vernettes 13 |
| 13 | Nathalie et Nicolas Pilet | Ch. de la Rochette 8 |
| 14 | Anne-Michèle et Erwin Enggist | Ch. des Pièces 1 |
| 15 | Sophie et Lucien Quillet | Rte de Carignan 35 |
| 16 | Elodie et Yves Mathis | Rte de St-Aubin 41 |
| 17 | Anik Rochet et Simon Jobin | Pl. du Village 10 |
| 18 | Marché de Noël/Commission culturelle | Pl. du Village |
| 19 | Libre | |
| 20 | Laurent Pahud | Rte de St-Aubin 32 |
| 21 | Famille Galliker et Perrin | Pl. du Village 6 |
| 22 | Libre | |
| 23 | Libre | |
| 24 | Libre | |

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent durant ce mois de décembre à égayer notre village. Grâce à vos lumières, vos décorations et votre créativité les balades de jour ou une fois la nuit tombée sont magiques et féeriques.

Marché de Noël

Nous nous réjouissons de vous retrouver le 18 décembre prochain à l'occasion du marché de Noël.

- 10h00 Ouverture du marché de Noël
- 11h00 Visite du père Noël, verre de l'amitié organisés par la Commission culturelle
- 11h30 Animation d'une délégation de la Lyre
- 16h00 Thé, vin chaud et pâtisseries servis par la Jeunesse

La Commission culturelle vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Concert de Noël



**CONCERT
DE NOËL**

LA LYRE DE GRANDCOUR
DIRECTION: SÉBASTIEN PASCHE

AVEC LA PARTICIPATION
DES GADETS

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE
16H, ÉGLISE DE RESSUDENS

ENTRÉE LIBRE - CERTIFICAT COVID OBLIGATOIRE
THÉ, VIN CHAUD ET PETITES DOUCEURS À LA SORTIE





SAISON 2021-2022 PROGRAMME

(les sorties sont ouvertes aux familles)

- | | |
|---|--|
| 18 décembre 2021 | VERBIER Départ à 7h00 <u>précises</u> de Grandcour, terrain de foot. Inscriptions jusqu'au 9 décembre . |
| 15 janvier 2022 | LES PORTES DU SOLEIL : Les Crosets Départ 07h00 <u>précises</u> de Grandcour, terrain de foot. Inscriptions jusqu'au 6 janvier . |
| 5 février 2022 | GRIMMIALP : Oberland bernois Départ à 7h00 <u>précises</u> de Grandcour. Inscriptions jusqu'au 27 janvier |
| 12 mars 2022 | GRINDELWALD Départ 07h00 <u>précises</u> de Grandcour, terrain de foot, fondue au retour à Grandcour . Inscription possible pour l'une ou pour l'autre, ou pour les deux ! (sortie 30 CHF et fondue 10 CHF). Inscriptions jusqu'au 2 mars |
| WEEK-END du 26 au 27 mars 2022 | ENGELBERG Départ le à <u>06h00</u> de Grandcour, terrain de foot. Inscriptions jusqu'au 15 janvier 2022 |
| Date à définir | SORTIE PEAU DE PHOQUE Guidée par Alain Lehmann (lieu à définir) |
| 7 mai 2022 | VENTE DE GÂTEAUX et Raclettes à Grandcour (volontaires demandés) |
| 9 juillet 2022 | SORTIE D'ÉTÉ Marche et/ou broche à la Vallée de Joux |

Instructions supplémentaires :

Sorties : 30 CHF/membre et 20 CHF/enfant (<16 ans). **Non-membres** : 50 CHF

Inscriptions aux sorties : chez Lionel : 079 580 27 79 dans le délai indiqué.

Week-end : 120 CHF /membre et 70 CHF/enfant (<16 ans). **Non-membres** : 200.

Le paiement du week-end valide l'inscription. Montant à verser sur le compte du Glisse-Club, Banque Raiffeisen de la Broye, Payerne. **IBAN CH19 8080 8002 2175 6594 1**.

Cotisations : 50CHF par personne, à payer en début de saison (même compte bancaire).

Magic-Pass : 20CHF la sortie ordinaire. Non-membres, pas de rabais.

Dès le printemps 2022, Missy va bénéficier de l'Internet ultrarapide

Swisscom a informé la commune de Missy du déploiement prévu du réseau fibre optique. Les premiers travaux devraient commencer début 2022 et, au printemps 2022, les habitants seront raccordés à l'Internet ultrarapide. Cependant, avant cela, de nombreux travaux préliminaires sont nécessaires.

Swisscom étend en permanence ses réseaux haut débit. Un déploiement des technologies de fibre optique a lieu dans chaque commune suisse. C'est au tour des habitantes et habitants de Missy d'en profiter. Une représentation de la commune et Swisscom ont discuté ensemble du déploiement et du début des travaux.

Les travaux préliminaires débutent dès maintenant

Avant la pose des câbles à fibre optique début 2022, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre le débit numérique plus grand. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructure supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devraient être réalisés en même temps.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants peuvent saisir leur adresse pour vérifier les services et prestations disponibles à leur domicile. Ils peuvent également choisir de recevoir une notification automatique concernant leur domicile. Swisscom tient ainsi les personnes intéressées au courant dès que de nouvelles informations sur l'extension sont disponibles. Pour de plus amples informations sur le réseau Swisscom: www.swisscom.ch/constructionreseau

La Centrale des solidarités :

la hotline qui vous accompagne vers les aides existantes

La pandémie vous fait sentir isolé-e ou démuni-e face à une situation de votre quotidien ? Un soutien vous est proposé via la hotline 0800 30 30 38.

Dans le contexte sanitaire actuel, les besoins en termes d'information, d'orientation et de soutien sont importants. La hotline cantonale de la Centrale

des solidarités répond aux questions des vaudois-e-s et les orientent vers des aides existantes.

Les personnes de tout âge, résidant dans le canton de Vaud et n'ayant pas de réseau de proximité ou de soutien d'un organisme social peuvent appeler cette hotline pour qu'elle les aide à trouver une solution. L'entourage peut appeler pour un proche qui aurait besoin d'aide.

La hotline peut également répondre aux questions des professionnel-les d'horizons différents (médecins, réceptionnistes, travailleurs sociaux, etc.) souhaitant proposer des soutiens à leurs patients, usagers, etc.

Quels services peuvent être demandés ?

La Centrale des solidarités vous accompagne dans la recherche de solutions notamment pour :

La livraison de courses ou de repas à domicile

les transports pour personnes à mobilité réduite (par exemple pour des traitements chroniques à l'hôpital, se rendre chez son médecin ou son pharmacien),

les relais pour les proches aidant-e-s,

la relève d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile par un-e assistant-e professionnel-le (notamment pour les personnes en situation de handicap),

la garde d'enfants pendant une période d'absence (par exemple en cas de rendez-vous médical des parents),

l'aide au ménage (lessive et nettoyage),

un soutien pour s'occuper de l'animal domestique lorsque la personne doit rester chez elle (par exemple en cas de maladie ou de quarantaine),

Ou toutes autres aides concrètes en cas de besoin et une réponse pour rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques.

La Centrale des solidarités répond aux appels du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (sauf le 25 décembre et le 1er janvier). Elle est gérée par des professionnels du social de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) et s'appuie sur les nombreuses associations et bénévoles qui forment le réseau social et sanitaire vaudois*.

Vous vous sentez isolé-e ou démunie-e dans une situation de votre quotidien ? Appelez la Centrale des solidarités au 0800 30 30 38 (appel gratuit et confidentiel) !



Centrale des solidarités

Pour les personnes isolées ou démunies au quotidien

Plus d'infos sur www.vd.ch/coronavirus-solidarites

0800 30 30 38

